

Publié le 3 juin 2016

## L'économie des territoires, préoccupation conjointe des CCI et des Epl

André Marcon, président de CCI France et Jacques Chiron se sont entretenus le 25 mai à la suite de la publication de l'étude de la Fédération sur la commande publique. Lors de la conférence de presse qu'il avait tenu le jour même sur le sujet, Jacques Chiron s'était engagé à rencontrer les représentants du monde de l'entreprise.



Dans le cadre d'une rencontre cordiale, les deux élus ont partagé leur point de vue sur la contribution des Epl au développement des territoires qui fait notamment entrer les élus dans "l'économie vraie".

Ils ont également échangé sur les enjeux de leur structure et plus particulièrement la position récente de la Fédération sur les Spl, à savoir leur vocation à intervenir uniquement pour le compte de leurs collectivités locales actionnaires. Une doctrine qualifiée de "vertueuse" par André Marcon.

Actuellement présentes au capital de près de 300 Epl, les CCI entendent se désengager de la gestion d'équipements au profit de leur cœur de métier, l'appui aux entreprises et notamment à travers le digital et le *database*, un secteur investi également par les Epl.

Enfin, les présidents ont convenu de tisser des liens plus soutenus entre les deux structures qui pourraient se concrétiser par des prises de parole de la Fedepl au comité directeur ou en commission de développement économique de CCI France et une concertation entre leurs observatoires.

**Les Epl et la commande publique en quelques chiffres : - 11 100 contrats** de commande publique (marchés, concessions d'aménagement et DSP) sont actuellement en cours de réalisation par les 1 200 Epl,- sur ces 11 100 contrats en cours, **6 700 marchés** sont exécutés pour un montant évalué à **5,6 milliards d'euros**, - sur la seule année 2015, les Epl ont remporté **1,9 milliard d'euros** de nouveaux marchés, soit 7 % du volume total émis par les collectivités locales.- les perspectives 2016 sont rassurantes : les dirigeants envisagent un quasi-maintien de la commande publique (1,7 milliard d'euros de nouveaux marchés).- en 2015, les Epl ont attribué 3,7 milliards d'euros de marchés à **35 000 entreprises**. Parmi elles, 17 000 exercent des prestations au bénéfice des Sem immobilières pour un montant évalué à 1,8 milliard d'euros.**Les Epl et la commande publique, un effet d'entraînement pour les entreprises et les territoires**, FedEpl, mai 2016, plaquette infographique en téléchargement [ici](#).